

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2021

N° 2021-019

**Urbanisme - Dénomination d'une Allée - Approbation et
autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 18 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Christiane BRESSION, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Bruno GUIITTARD, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ROY.

En exercice : 22
Présents : 18
Votants : 21

Excusés :

Nicole BRUANDET, Jean-Marc MASSE, Valérie LABOUACHRA, Sébastien GALERON.

Pouvoirs :

Sébastien GALERON à Dominique RENAULT.
Valérie LABOUACHRA à Joël GIRARD
Jean-Marc MASSE à Éric DODET.

Secrétaire auxiliaire : Adeline BOIZARD.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues.

En effet, la dénomination des voies communales, principalement à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Quant au numérotage des habitations l'article L. 2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que « Dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. »

En vertu de la qualité de son engagement, Monsieur le Maire propose de nommer l'Allée qui part de l'avenue Agylus au gymnase intercommunal du nom de l'ancienne Principale du collège de Saint-Ay Madame Sylvie MERY décédée il y a peu.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la dénomination de l'Allée « Allée Sylvie MERY, Principale du Collège Nelson Mandela, 2013-2020 »,
- autoriser monsieur le Maire ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ À LA MAJORITE DES VOTANTS

20 POUR : Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Christiane BRESSION, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Charline MARTINEAU, Bruno GUITTARD, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Sylvie CLERC, Éric DODET, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christine ROY.

1 NON VOTANT : Isabelle BRIARD

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le

29 MARS 2021

Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.